

et si la Compagnie du Grand-Tronc doit nous donner une autre route devant se terminer au Pacifique, tâchons de l'avoir par tous les moyens possibles, y compris celui de Mackenzie et Mann, mais rappelons-nous que nous ne devons pas aider à la construction de chemins de fer qui doivent transporter les produits du grand Ouest par delà la frontière des Etats-Unis.

Je ne discuterai pas plus longuement cette question, qui probablement sera agitée en temps plus opportun. J'ai ma manière de voir relativement à ce qui pourrait probablement être fait. Je vois cependant de nombreuses et grandes difficultés à surmonter dans un pays comme le nôtre, avec un climat comme le nôtre, avec le fleuve Saint-Laurent, dont la navigation durant plusieurs mois, pour accomplir ce que chacun voudrait voir accomplir, c'est-à-dire le transport rapide de tous les produits du Nord-Ouest, qui ne peut être fait dans son énormité qu'à travers notre pays par nos propres moyens d'expédition du bas du Saint-Laurent aux marchés européens. On se demande pourquoi cela ne peut être fait? Je ne discuterai pas cette question à présent. Mais je pourrais donner de bonnes raisons pour démontrer comment les expéditeurs des Etats-Unis et ceux de la Colombie Anglaise, engagés dans le commerce avec le Yukon, ont eu et continueront à avoir l'avantage sur le Canada jusqu'à ce que des capitalistes anglais fassent des placements d'argent dans les chemins de fer et autres moyens de transport, qui fassent ce que les voyageurs de chemins de fer et les autres compagnies de transport américaines ont faite pour les Etats-Unis.

La question des bornes de l'Alaska, tout le monde doit l'admettre, est une question qui doit être réglée. Sera-t-elle réglée par suite du rapport de la commission actuelle? Je l'ignore. J'ai cependant confiance dans les commissaires qui seront nommés par le Canada et l'Angleterre sans supposer un moment qu'elle sera partielle, ou trop ardemment portée soit pour l'Angleterre, soit pour le Canada. J'ai suffisamment confiance dans nos juristes et dans nos hommes d'Etat pour croire qu'ils feront, sur une question comme celle-là, tout leur possible pour arriver à la vérité et faire rapport à cet effet. Est-ce que ceux qui ont été nommés par les Etats-Unis ap-

partiennent à la clause indiquée par le traité lui-même? Les opinions là-dessus sont partagées, parce que, sérieusement, quiconque a lu les discours des messieurs qui ont été nommés pour représenter les Etats-Unis, ne peuvent d'aucune façon en arriver à la conclusion qu'ils sont des juges impartiaux de renom. J'ignore si ce sont des juristes ou non, mais je pense que les Etats-Unis récriminent si trois sénateurs qui siègent ici étaient nommés et désignés comme des juristes impartiaux. Ce sont des citoyens et des jurisconsultes susceptibles probablement de pouvoir en venir à une conclusion correcte tout comme des avocats, mais nous n'avons pas le caractère exigé par le traité, et il est profondément regrettable que les Etats-Unis oublient leur devoir, suivant la phraséologie du traité, au point d'avoir fait les nominations dont il s'agit.

Ils ont d'abord établi dans le traité le principe qu'ils désirent maintenir la paix entre deux grands pays, l'Angleterre et les Etats-Unis, et ils ont immédiatement après nommé trois hommes qui ont exprimé ouvertement leurs opinions bien arrêtées sur la question et qui maintenant se donnent comme des juristes impartiaux. Un de ces messieurs a fait un discours violent contre le traité lui-même. Si les comptes rendus des journaux sont exacts, après avoir eu une entrevue avec le président, il s'est rendu à la Chambre du Sénat et là il a laissé sans opposition adopter le traité. Est-ce que sa nomination a été une des raisons qui l'ont engagé à cesser son opposition au traité? Je l'ignore; mais nous pouvons tirer nos conclusions des circonstances telles qu'elles sont.

On nous a parlé du recensement, et l'on nous a dit que nous aurions un bill relatif au remaniement des bornes des comtés. L'honorable proposeur de l'adresse est très enthousiaste au sujet du bill qui doit être présenté à ce sujet. J'avoue que je n'ai pas autant de confiance que l'honorable sénateur, mais j'espère qu'il est dans le vrai. J'ai remarqué que l'honorable M. Paterson, ministre des Douanes, dans un discours qu'il a fait durant la dernière élection d'Ontario-nord, a parlé sur le sujet, et, s'il remplit la promesse qu'il a faite alors, je crois difficilement qu'aucun membre de la Chambre actuelle y objectera. Il a dit :-